

Programme de formation :

AFGSUSSE Module 6 :

Décontamination hospitalière approfondie

Public visé par la formation :

Professionnels de santé et personnels d'établissement de santé chargés d'accueillir et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées.

Prérequis :

Être en possession de son Attestation de Formation AFGSU N1 ou N2 et avoir suivi L'AFGSUSSE module 5.

Personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé :

La condition des personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé est prise en compte dans le déroulement des sessions de formation. Afin de préparer au mieux le déroulement de la session, le stagiaire doit le signaler au plus tôt au secrétariat du service du développement professionnel.

Objectifs de la formation :

- Citer les principes et indications de la décontamination approfondie.
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie.
- Identifier les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et tâches des personnels soignants et logistiques.
- Identifier et maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs en fonction des différents risques et des capacités de décontamination de l'établissement de santé.
- Mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision, etc...
- Intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, etc.)

Durée de la formation :

1 journée de 7h.

Date(s) de la formation :

12 stagiaires par groupe maximum

Calendrier disponible auprès du CESU et pour le personnel du Centre Hospitalier d'Avignon auprès du cadre ou responsable du service.

Horaires de la formation :

8h30 à 16h30

Lieu de la formation :

Centre Hospitalier d'Avignon, bâtiment du SAMU 84 ou CESU 84

Intervenant(s) :

GABA Marc-Emmanuel	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formateur GSUSSE
GAUCHER Christophe	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formateur GSUSSE
GAST Claire	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formatrice GSUSSE
DARMEDRU Amélie	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formatrice GSUSSE
GARCIA Léa	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formatrice GSUSSE
BELTRAMI Stéphane	Médecin SAMU SMUR Urgences – Formateur GSUSSE
PRADEL Anne-Lise	Médecin SAMU Urgences – Formatrice GSUSSE

POUSSARD Anaïs	IADE SMUR – Formatrice GSUSSE
MARCHIONI Stéphane	Ambulancier SMUR – Formateur GSUSSE
HENAREJOS Fabien	IADE SMUR – Formateur GSUSSE
LEON Romain	IDE Urgences - Formateur GSUSSE
BASONI Florian	IDE Urgences - Formateur GSUSSE
MOLINA Arnaud	Ambulancier SMUR- Formateur GSUSSE
MANZON Nicolas	IDE Cardiologie - Formateur GSUSSE
CONSTANT Chloé	IDE Urgences / IDE formatrice CESU 84 - Formatrice GSUSSE
DUBOIS Claire	IDE formatrice CESU 84 - Formatrice GSUSSE
ZIMMER Yoann	IDE - Formateur GSUSSE
MACARIO Jessica	IADE Bloc Opératoire - Formatrice GSUSSE

Contenu de la formation :

- Accueil et présentation
- Evaluation des connaissances antérieures (Maîtrise des éléments de protection individuelle et collective)
- La décontamination approfondie
- Les EPI (Rappel, habillage et déshabillage)
- Savoir assurer sous EPI la décontamination approfondie avec le rôle du superviseur
- Mise en œuvre des check list de déshabillage
- Questionnaire Acquis et évaluation de la formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

Quizz des acquis de connaissances en amont et aval du module
Pédagogie interactive (active et participative)
Atelier pratique

Planning détaillé de la formation :

- **8h30** : Présentation du/des formateurs.
Présentation des participants, en tour de table.
Quelle expérience dans le domaine des SSE et le NRBC (professionnelle, personnelle ou de formations reçues) ? Les attentes de la formation.
Présentation des objectifs et contextualisation et programme de la journée.
- **9h** : Questionnaire prérequis.
- **9h30** : La décontamination approfondie
Rôle des Etablissements de Santé.
Définition et principes.
Les patients invalides.
Les aspects logistiques.
- **10h45** : Rappel sur les EPI (Questionnement, échanges, exposé sur éléments de doctrine).
Habillage et déshabillage d'un binôme.
- **12h30 – 13h30** : Pause méridienne.
- **13h30** : Ateliers habillage en binômes avec checklist (tous les apprenants s'habillent avec maintien sous EPI pendant 1h30 à 2h).
- **14h** : Ateliers avec mise en situation sur savoir assurer une décontamination approfondie d'un patient contaminé.
Rôle du superviseur.
- **15h30** : Ateliers déshabillage en binôme avec checklist.
- **16h15** : Questionnaire des acquis, tour de table et fin de formation.

Evaluation de la formation :

1-Evaluation en début de formation

Evaluation des besoins des stagiaires, si la formation est non obligatoire et si la durée de la formation s'y prête (précisez vos méthodes : tour de table...)

Evaluation des connaissances en début de formation (précisez vos méthodes : tour de table, quizz...)

2-Suivi des stagiaires et évaluation des acquis

Comment est effectué le suivi des stagiaires et comment sont évalués l'acquisition ou l'amélioration de compétences (Préciser vos méthodes : quizz, QCM, test, tour de table, questions...)

3-Evaluation de la satisfaction

Un questionnaire d'évaluation est donné à chaque stagiaire à la fin de la formation

4-Une évaluation à froid sera demandée aux stagiaires 3 à 6 mois après la formation.

Sanction de la formation :

Délivrance de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situations sanitaires exceptionnelles : module « décontamination d'urgence et moyen de protection individuels et collectifs »

Validité de l'attestation : 1 an

Tarif de la formation :

Le tarif horaire pour les formations à destination des stagiaires du **CHA** est de : 15 euros (105 euros la journée).

Le tarif horaire pour les formations à destination des stagiaires **hors CHA** est de : 29 euros (203 euros la journée).

Fait le : 13 octobre 2023